

Image not found or type unknown



Licenciement après maladie

Par **bloc81**, le **13/07/2010** à **23:49**

Bonjour, rn licencié apres un congé maladie de plusieurs mois , les jours de maladie doivent-ils être pris en compte dans la prime de licenciement rnrnensuite une complémentaire patronale doit telle être obligatoire pour le patron pour payer le complément de l'indemnité journalière merci pour vos réponses